

2^{ème} édition RENCONTRES
BIODIVERSITÉ
& TERRITOIRES

9, 10 & 11
juillet 2025

**Energies renouvelables et
biodiversité :
Témoignages d'actions
communes entre
collectivités et
associations**

Echanges sur le constat

1 mot pour décrire votre ressenti sur la thématique « EnR et biodiversité » aujourd'hui

Termes suggérant une complexité :

Compliqué
Difficile
Délicate
Complexité / Écoute / Adaptabilité
Coincée entre intérêt général et privé
Ambivalence : les deux sont vertueux mais parfois contradictoires
Tensions

Termes liés à la méthodologie :

Technique
Planification
Principe de précaution
Compromis
Équilibre
EVITER les zones à plus forts enjeux sans oublier les effets cumulés

Termes liés à la recherche :

Innovation
Exploratoire
Expérimentation / Recherche / Innovation

En bonus : « possible »

1 mot pour décrire votre ressenti sur la collaboration actuelle entre APNE et collectivités (ou votre structure) sur « EnR et biodiversité »

Formes de collaboration positives / souhaitées

Fructueuse
Partenaires, alliés : plus fort ensemble
Appui
Concertation
Dialogue nécessaire
Nécessaire concertation
À multiplier
À poursuivre
En cours de réflexion

Collaboration fragile / incomplète / à renforcer

À développer
Incomplète
Pas assez développé
Inexistante mais à développer
Inexistante
Fragile
Inégale dans l'engagement et dans la connaissance

Blocages / tensions / critiques

- SUBIR – collectivités et assos subissent des démarchages commerciaux
- Peu de bien
- Polarisée
- Objectifs différents

Comment collectivités et associations peuvent mieux travailler ensemble sur la thématique « EnR et biodiversité » ?

1. Gouvernance et concertation

- « Créer un comité de partenaires à l'échelle du département »
- « Mettre en place une instance de concertation avec des principes partagés (une charte) entre associations, syndicats et collectivités à l'échelle intercommunale »
- « Intégrer les concertations mises en place par les ministères »
- « Restaurer le dialogue systématique »
- « Ne pas noyer sous les processus de concertation »
- « Bien faire la différence entre concertation et information. Le mot co-construction est plus adapté »

2. Connaissance et acculturation

- « Mieux connaître son territoire et ses enjeux biodiversité pour faire émerger des chartes une méthode ERC adaptée »
- « Acculturer les différents services d'une collectivité aux enjeux biodiversité »
- « Lutte commune mais objectifs différents : prise de connaissances de ces objectifs »

3. Planification et anticipation des projets

- « Demander des avis le plus en amont des projets »

4. Coopération et synergies d'acteurs

- « Faire des actions communes »
- « Les syndicats des énergies renouvelables peuvent jouer un rôle »
- « Faire des projets labélisés énergie partagée »
- « Les temps des entreprises ne sont pas les temps des associations = trouver une conciliation »

Comment mieux concilier EnR et Biodiversité ? 1/2

1. Gouvernance, cadre public et rôle de l'État

- « Un service public de l'Etat pour faire porter cette thématique »
- « Aller vers l'obligation – contraindre »
- « Que les études d'impact soient payées par un fond de l'Etat alimenté au préalable par les développeurs. Mais que le développeur ne finance pas directement son étude d'impact »
- « Obliger les aménageurs à viser la localisation des projets EnR dans une base de données accessibles à tous »

2. Concertation, dialogue et sensibilisation

- « En favorisant l'interconnaissance entre services = des groupes projets, des assemblées d'information »
- « Aller vers les collectivités pour les sensibiliser à cette conciliation : les informer sur des possibles collaborations avec APNE, proposer des visioconférences régulières et ne pas hésiter à relancer »
- « Consultation des associations naturalistes le plus en amont possible »
- « S'appuyer sur des tiers facilitateurs pour favoriser le dialogue et passage d'infos »
- « Penser et agir pour la réussite de toutes ces parties prenantes, au lieu de rester sur une position défensive face à son propre sujet »

Comment mieux concilier EnR et Biodiversité ? 2/2

3. Connaissances, données et innovation

- « Améliorer l'accès aux données, aux études sur ce sujet »
- « Besoin d'expérimentation, d'innovation notamment pour voir quelles mesures ERC marchent le mieux ! »
- « Poursuivre et renforcer la recherche pour des données robustes sur les impacts »
- « Faire des ABC »

4. Planification, méthode et anticipation

- « Parler de la biodiversité dès le début du projet »
- « Mettre en priorité l'accent sur l'évitement et la réduction, plutôt que de tout parier sur la compensation »
- « Arrêter de raisonner par opportunité foncière »

Pour aller plus loin :

Rappel des exemples évoqués :

- > Le dispositif EnR Scopes mis en place par l'Eurométropole de Strasbourg et au sein duquel Alsace Nature s'est investi
 -
- > La collaboration entre Indre Nature et la commune de Luçay le Mâle : autour d'un projet d'un méthaniseur puis au travers d'une délibération sur les zones d'exclusion des EnR suite à un travail avec Indre Nature (qui avait sollicité tous les maires de l'Indre). Complément apporté à la suite des échanges en salle :
 -
- « *Quand la PPE3 aura été validée par l'Etat, peut-être en septembre, et la régionalisation de cette PPE3 effectuée, les zones d'accélération de même que les zones d'exclusion pourront être inscrites dans les documents d'urbanisme et deviendront donc de fait opposable. Les zones d'exclusion ne seront autorisées que pour les filières ayant atteint l'objectif régional, pour l'heure en région CVDL le photovoltaïque pourrait être la seule filière concernée, le biométhane et l'éolien étant sur la tangente, mais tout dépendra des objectifs fixés pour chaque filière bien sûr.* »
- > La collaboration entre FNE national et la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises qui a validé en conseil communautaire l'utilisation du [photoscope](#) comme sa base d'analyse.

Pour aller plus loin :





1 OBJECTIF PLANÈTE

Notre société est aujourd'hui en « état d'ébriété », c'est-à-dire dopée à la consommation de ressources : nous en consommons beaucoup trop, et plus que ce que notre planète est capable de reconstituer, avec des conséquences néfastes pour le climat, l'environnement, la biodiversité et la santé des populations. Les collectivités ont l'immense défi de réorienter notre société vers plus de sobriété en énergie, en matériaux, en ressources, en espaces et de repenser les capacités de résilience de leurs territoires.

France Nature Environnement se mobilise pour accompagner la société française dans cette transition vers un modèle plus sobre, permettant de ramener l'empreinte écologique de la France de 3 planètes aujourd'hui à 1,5 en 2030 et 1 en 2050. Ce kit est conçu pour aider les collectivités à adopter une démarche de sobriété dans tous les domaines, en s'appuyant notamment sur des pratiques déjà mises en œuvre avec succès en France ou à l'étranger.

10 FICHES PRATIQUES
POUR AGIR EN TANT QUE COLLECTIVITÉ

Si toute l'humanité vivait comme les Français-es, il faudrait :





3 PLANÈTES
 pour couvrir nos besoins

↓


OBJECTIF




1,5 PLANÈTE
 en 2030



1 PLANÈTE
 en 2050



[Retrouvez tous nos outils sur la transition énergétique](#)
[ICI](#)



Contact :
 Mélinda Rolo, animatrice du réseau énergie de FNE
Melinda.rolo@fne.asso.fr